

## CONTENEUR 1 m<sup>3</sup>

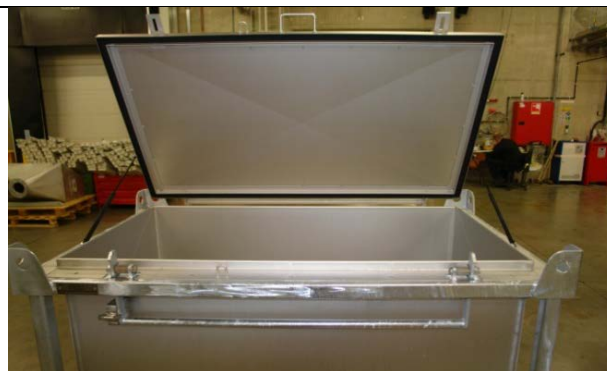
### Caractéristiques

#### Bac + Couvercle

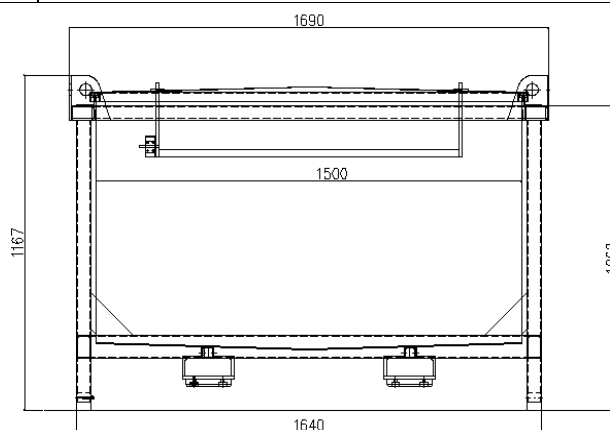
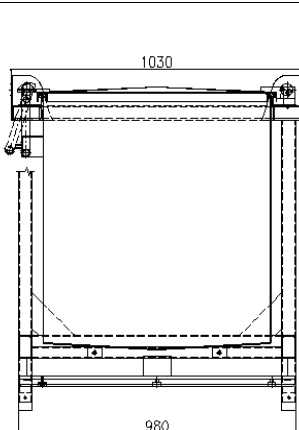
<b>Matériau:</b>	Acier inox. 304
<b>Epaisseur matériau:</b>	2 mm
<b>Volume:</b>	1 m <sup>3</sup>
<b>Finition:</b>	Mordancée
<b>Colmatage couvercle:</b>	Caoutchouc poreux néoprène

#### Châssis

<b>Matériau:</b>	Acier 37.2
<b>Finition:</b>	Galvanisé
<b>Pieds:</b>	ERTALON
<b>Poids total à vide:</b>	± 270 kg
<b>Code ONDRAF:</b>	38
<b>Poids brut max. autorisé:</b>	
Certificat IP-2:	725 kg
Overpack pour liquides, non-IP2 :	1000 kg
<b>Référence:</b>	Dossier de conditionnement AFB/2005-05276c



### DIMENSIONS (mm)



### NOTICE D'UTILISATION

Le conteneur peut être utilisé pour le transport et l'entreposage des DNC pré-emballés.

Le conteneur est équipé à l'avant de deux anses (une sur le couvercle et une sur le bac) pour le scellement. Il faut supprimer ce dernier avant que le conteneur puisse être déverrouillé et ouvert. Le déverrouillage se fait en tirant la crémone vers la gauche ; ensuite le système de fermeture peut être déverrouillé en tirant la poignée vers l'arrière. Le couvercle est équipé de deux pompes à air comprimé qui veillent à ce que le couvercle puisse facilement être ouvert et à ce qu'il reste ouvert sans risque pendant le chargement ou le déchargement du conteneur. Lors du (dé)chargement, il faut veiller à ce que le conteneur ne soit pas endommagé. Avant la fermeture du conteneur, il faut contrôler la lèvre du bac et l'étanchéité du couvercle (saletés, dommages, etc. pouvant empêcher le bon scellement). Il convient de faire preuve de prudence lors de la fermeture du couvercle afin d'éviter les blessures aux mains ou aux doigts. Le conteneur est fermé en déverrouillant la poignée via la crémone et en la tirant vers l'arrière, suite à quoi le couvercle descend sur les crochets de fermeture. Ensuite, la poignée est poussée vers l'avant et la crémone verrouille la fermeture.

Des glissières sont prévues sous le châssis pour le transport et la manipulation avec un chariot élévateur. Deux œillets de levage sont prévus aux quatre coins de la partie supérieure.

Les conteneurs sont conçus de manière à pouvoir être empilés. Une hauteur d'empilage de max. 2 conteneurs est autorisée.

Le conteneur est pourvu à l'extérieur d'un signe R.A., un numéro d'ordre et une chemise transparente pour des documents supplémentaires. Il est interdit d'afficher d'autres autocollants ou autres identifications quelconques.

Le conteneur est approuvé **IP-2** par le Contrôle Physique de Belgoprocess.